

## Le 17.12.08 - L'Impartial

### L'ADC prend le large en changeant de locaux

SOLIDARITÉ Permanente à l'ADC, Virginie Rochat trouvait les locaux de Serre 90 trop « pleins de coins et de recoins ». Le déménagement va permettre de développer le travail en groupe. (GUILLAUME PERRET)



L'ADC de La Chaux-de-Fonds est en plein déménagement. Après les fêtes, c'est dans ses nouveaux quartiers du 1<sup>er</sup>-Mars 15 que l'Association pour la défense des chômeurs reprendra ses activités. Le changement ne devrait pas modifier beaucoup le fonctionnement.

Des locaux plus grands, plus lumineux, plus adaptés à la fonction: l'ADC, Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds fait peau neuve et s'offre un nouveau cadre, désertant ses bureaux de la rue de la Serre pour aller s'installer rue du 1<sup>er</sup>-Mars 15. Après les fêtes, l'ADC rouvrira donc ses portes le 5 janvier dans ses nouveaux quartiers. Une inauguration officielle est prévue le 9 janvier.

« Ces nouveaux locaux permettront de développer le travail en groupe », explique Virginie Rochat, seule permanente salariée de l'ADC qui travaille actuellement avec deux stagiaires placés par l'ORP. « Ici, les salles sont toutes petites et pleines de recoins: on ne peut pas travailler avec plusieurs personnes à la fois. Alors on passe beaucoup de temps à redire les mêmes choses. Cela pose aussi des problèmes de confidentialité. » Des grandes salles permettront à l'association de mettre en place des cours sur les dossiers de candidature, par exemple, et les problèmes individuels seront abordés ensuite avec chacun. L'ADC profitera aussi du gain de place pour installer plus d'ordinateurs. « Le déménagement de l'ADC est une vieille histoire, on en parle au moins depuis cinq ans », poursuit Virginie Rochat. Le problème: l'indispensable présence d'une cuisine, pour les repas du jeudi. « Nous y avons finalement renoncé, parce qu'il n'y avait pas de contact, les gens venaient manger mais ne se parlaient pas. Nous sommes en train de réfléchir à d'autres formes de rencontres. » Les repas, eux, ne seront pas forcément abandonnés: « Nous sommes en discussion avec d'autres associations. Ces repas, qui correspondent à un réel besoin, pourraient se poursuivre hors ADC. » Sans cette contrainte, le choix d'un local est devenu plus facile, même si l'association va sentir le changement de loyer, qui lui coûtera 4'500 à 5'000 francs de plus par année.

Les horaires de permanence ne devraient pas être modifiés par la nouvelle situation, à l'exception peut-être, mais ce n'est pas encore certain, de l'ouverture du mardi après-midi qui pourrait être supprimée.

« L'ADC fonctionne très bien, même s'il y a quelques problèmes au niveau du comité: les gens ne se bousculent pas au portillon. Actuellement, la présidence est vacante. Mais ça n'empêche pas de pouvoir compter sur les compétences de gens qui proposent leur aide. » /SAB

***Inauguration le mercredi 9 janvier, à 17h. Permanence du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h***

SOPHIE BOURQUIN